

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 17 mai 2019

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Francis DE BLOCK
- M. Claude ROUZE
- M. Pierre TISSERAND
- Mme Josie DE BLOCK
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Abbeville
- ACTR Aisne
- ACTR Artois
- ACTR Lille Flandre

EXCUSE(E)S

- M. Christophe MADIKA
- M. Alain DUTHOIT
- Mme Ginette VANGREVELINGHE

Participaient également à la séance pour le site internet M Henry FOUTRY et Mme Magali RAULIN-CURY.

M. DAMELINCOURT, Président, ouvre la séance en accueillant les membres du Conseil d'administration et en présentant les excuses de M. MADIKA, conseiller technique et de M. DUTHOIT. Mme SCHNEMANN présente également les excuses du secrétaire de l'ACTR de l'Artois. Mme Christiane BRETON précise qu'elle a repris à titre provisoire la présidence de l'ACTR de l'Aisne.

M. DAMELINCOURT souligne que lors de l'Assemblée générale de la Fédération du 28 septembre 2018, M Jean-Paul PAULETTE était présent et qu'il était décédé peu après.

Il propose une minute de silence pour permettre à chacun de se recueillir.

Au terme de ce moment, il remercie chacun des membres et rappelle l'ordre du jour :

- 📅 Adoption du compte-rendu l'Assemblée générale du 28 septembre 2018
- 📅 Examen des ajustements proposés pour les statuts et le règlement intérieur
- 📅 Présentation des comptes et bilan par le Trésorier
- 📅 Point sur le site internet de la Fédération
- 📅 Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie
- 📅 Vie des Associations
- 📅 Questions diverses.

📅 Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2018

Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu de l'Assemblée générale du 28 septembre 2018 et demande s'il y a des observations. Il souligne que l'Assemblée générale avait adopté à l'unanimité les modifications touchant à la composition du conseil d'administration :

Jean-Paul PAULETTE, Président d'honneur
Jean-Marie DAMELINCOURT, Président
Francis DE BLOCK, Vice-Président
Christophe MADIKA, Directeur Général de la CARSAT Nord-Picardie, Conseiller Technique
Christine DHORDAIN, Directrice du Social et de l'informatique de la CARSAT Nord-Picardie, Administratrice.

→ *Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.*

Examen des ajustements proposés pour les statuts et le règlement intérieur

Le Président précise que les documents remis sur table ont été transmis avec l'ordre du jour afin que chacun puisse prendre connaissance des propositions d'ajustement et proposer d'éventuels amendements.

Propositions d'amendement des statuts

Le Président présente les ajustements proposés, qui correspondent à une recherche de cohérence avec l'évolution de l'environnement (CARSAT au lieu de CRAM, ajout de membres d'honneur) et avec les statuts de la Fédération des associations des retraités d'Occitanie. Il recueille les observations des membres du conseil d'administration.

Les échanges portent quasi exclusivement sur les articles 7 et 8 relatifs à l'administration et au fonctionnement de la Fédération :

- Membres du conseil d'administration : le nombre de 26 membres correspondait pour 13 au nombre d'associations à la création de la fédération et pour 13 à des personnes qualifiées relevant de deux collèges, personnes qualifiées retraitées (6) et personnes qualifiées actives (7).

Constats : le nombre d'associations est actuellement de 4 et les personnes qualifiées ont majoritairement le statut de retraités.

Proposition : suppression de la référence au nombre de membres, fusion des deux collèges de personnes qualifiées.

Le quorum sera considéré comme valide si la moitié au moins des associations sont représentées.

- La proposition de suppression de la référence à la durée du mandat des administrateurs des collèges des personnes qualifiées est retenue.

Propositions d'amendement du règlement intérieur

Le Président présente les ajustements proposés qui correspondent à une recherche de cohérence avec le règlement intérieur de la Fédération des associations des retraités d'Occitanie.

Après avoir précisé que l'article 13 intègre un alinéa relatif à la veille du site internet de la fédération, Il recueille les observations des membres du conseil d'administration.

- Article 7 : Envoi des convocations, préciser que celui-ci peut être valablement effectué de manière dématérialisée.
- Article 8 : barème de remboursement, seule sera maintenue la référence à l'indemnité kilométrique (0,50 euro du kilomètre), la fédération prenant à sa charge les repas lors des AG et CA. Les demandes de remboursement sur ces bases seront applicables dès le CA de ce jour. Le modèle à utiliser sera diffusé avec le compte-rendu du CA.
- Article 11 : prendre en compte cet article dans l'élaboration des convocations à l'Assemblée générale (tenue d'une seconde AG après constat de carence faisant suite à défaut de quorum).

Les modifications proposées ayant été adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration, elles seront soumises à la prochaine assemblée générale et devront être adoptées à la majorité des 2/3.

Présentation des comptes et bilan par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude ROUZE, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2018 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation 2018.

Il présente également le tableau synthétique des comptes des quatre ACTR. Dans ce cadre, il précise qu'en lien avec la dissolution de l'ACTR de Valenciennes, fin 2017, la Fédération a récupéré le solde des comptes. Il précise également que concernant l'ACTR de l'Artois, les sommes de 10.731,40 euros en dépenses et 10.795,84 en recettes correspondent au QI CONG.

Il souhaite également que les Associations communiquent le nombre de leurs adhérents 2018 pour actualiser l'état de consolidation des comptes.

Le Président remercie le trésorier pour son investissement.

→ *Aucune observation n'étant formulée, les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.*

Point sur le site internet de la Fédération et souhaits d'évolution

Henry FOUTRY précise effectuer un tour périodique de l'alimentation du site, la consultation du site sur les six derniers mois correspond à environ 300 visites, 1500 pages lues avec un temps de consultation d'environ 3 minutes.

Les visites fluctuent selon les mois, très nombreuses en décembre et janvier, elles ont été rares au mois d'avril.

Il poursuit en soulignant le très beau travail des associations, toutefois, pour une meilleure visibilité des activités, il convient lors de leur création de cocher la case sortie ou voyage pour permettre leur affichage sur la page générale permettant une vision globale des activités, au-delà de la seule ACTR concernée.

Concernant le retour en images, M FOUTRY rappelle qu'au regard de contraintes de capacité une sélection des meilleures photos doit pouvoir être réalisée, nombre variable selon la nature et la durée de la sortie ou du voyage. Concernant la taille des photos, pour répondre à l'ACTR d'Abbeville, il précise que le site intègre un outil qui transforme automatiquement la qualité des photos en réduisant la capacité utilisée.

L'ACTR de Lille fait état de l'amélioration de la situation concernant les messages particuliers et remercie M Foutry pour son apport.

M FOUTRY se tient à disposition des Associations pour les accompagner.

Plus largement le Président assure que la Fédération est prête à valider et accompagner financièrement des formations complémentaires si des besoins émergent.

Rapprochement avec la Fédération des Retraités d'Occitanie

M. DE BLOCK précise que la Fédération dont le siège est à Toulouse concerne sept départements.

Il considère que le rapprochement pourrait consister en des échanges pouvant permettre de mieux cerner les endroits à visiter, les circuits à entreprendre. Ces échanges pourront également concerner des échanges de pratiques, pour exemples, le partenariat avec l'ANCV (devenir partenaire des seniors en vacances), les règles régissant les associations et l'organisation de voyages, la participation à des salons seniors, l'organisation de lotos,...

La proposition du rapprochement sera évoquée à l'AG du 23 mai de la fédération des retraités d'Occitanie et sera suivie d'un échange de mail entre Présidents. Le Conseil d'administration donne son accord sur cette démarche et mandate le Président à cet effet.

Les problématiques rencontrées par les associations sont identiques : comment intéresser de nouveaux membres dans un contexte d'offres très diversifiées : participation à des salons, aux voyages, proposer du covoiturage,... M. DE BLOCK s'engage à transmettre les supports déjà établis. Ceux-ci seront mis à disposition des ACTR de la région Nord Pas-de-Calais - Picardie.

L'évocation des salons conduit le Président à évoquer le salon Senioreva qui se déroulera du 3 au 5 octobre prochains, et aura pour la CARSAT comme thème « l'action sociale interrégimes », la fédération pourrait y tenir un stand en lien avec l'ACTR de Lille voire les autres ACTR si elles sont intéressées.

Tour de table des associations

✓ **ACTR Artois**

- Situation toujours préoccupante au niveau du Qi Gong, la personne formée initialement par l'ACTR dispense des cours sous le label méditation de manière indépendante de l'ACTR et sur un créneau mis à disposition par la mairie. Outre le « détournement » d'adhérents, l'ACTR a subi un préjudice financier, formation d'une nouvelle personne.
- Est évoquée la nécessité d'assortir la prise en charge financière d'une formation, d'une exigence d'assurer une continuité dans l'activité
- Absence de réalisation de voyages, importants blocages et problèmes de santé.

✓ **ACTR Abbeville**

- Difficulté pour trouver de nouveaux adhérents, association vieillissante.
- Diminution du nombre d'adhérents, 440, mais bonne participation aux activités
- Participation pour les sorties d'une journée entre 45 et 63, pour les voyages entre 30 et 52
- Le coût d'adhésion de 12 euros ne peut être augmenté au regard du public.

✓ **ACTR Aisne**

- Démission brutale du Président ayant nécessité des ajustements, maintien d'un seul voyage à l'Ile d'Oléron, maintien des activités dont tricot avec de la laine récupérée.
- Nombre d'adhérents 273, manque d'investissement des bénévoles et recherche d'un volontaire pour assurer le rôle de Président.

✓ **ACTR Lille Flandre**

- Maintien d'une densité forte de sorties (3 par mois) et de voyages (programme 2020 élaboré d'avril à décembre avec comme point d'orgue la Birmanie au mois de novembre 2020).

En cas de voyages insuffisamment « rempli » recours à l'Association de la mairie de Lille, Pass senior.

- Problème de l'impact du temps de conduite sur le coût des sorties, donc de l'attractivité, quand deux chauffeurs ou un relai de chauffeurs sont nécessaires (exemple des sorties dans l'Oise)
- M Richard annonce sa démission du poste de Président en septembre 2020.

Questions diverses

M TISSERAND s'interroge sur la nécessité ou non d'être adhérent d'une association en versant une cotisation, pour être membre du CA de la Fédération. Aucune réponse formelle ne pouvant être apportée une réflexion va être menée.

Le Président sollicite Mme Dhordain pour l'obtention des coordonnées des collaborateurs de la CARSAT partis en retraite, en retraite progressive ces trois dernières années pour leur adresse un courrier de sensibilisation à la Fédération, aux ACTR pour favoriser des investissements de bénévoles.

Mme Dhordain réserve sa réponse, utilisation de données personnelles, questionnement de la CNIL,...

D'autres sensibilisations peuvent exister au travers des réunions de préparation à la retraite, dans le cadre de l'évocation des propositions associatives pour mieux vivre la retraite.

Fixation de la prochaine Assemblée Générale : il est proposé de la tenir sur le créneau de Senioreva pour permettre aux différentes ACTR d'y participer.

-

Prochaine Assemblée générale : vendredi 4 octobre 2019 à la CARSAT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30. Les participants sont invités à partager un moment de convivialité autour du déjeuner.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASSELIN

Claude ROUZE